

CODEX ALIMENTARIUS COMMISSION



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



World Health
Organization

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy - Tel: (+39) 06 57051 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Agenda items 6, 7, 8, 9 and 10

CRD06

February 2023

JOINT FAO/WHO FOOD STANDARDS PROGRAMME

CODEX COMMITTEE ON RESIDUES OF VETERINARY DRUGS IN FOODS

26th Session

13-17 February 2023

Portland, Oregon, United States of America

Comments submitted by Senegal

Point 6 de l'ordre du jour : Limites maximales de résidus pour les médicaments vétérinaires

- **Point 6.1 : LMR pour l'ivermectine (ovins, porcins et caprins – graisse, rognons, foie et muscle) à l'étape 7 (REP21/RVDF25 Annexe II)**
- **Point 6.2 : LMR pour l'ivermectine (porcins, ovins et caprins) et la nicarbazine (poulet) à l'étape 4 la nicarbazine (poulet) à l'étape 4 (CL 2022/71-RVDF)**

Problématique :

Le CCRVDF25 a recommandé au JECFA de réévaluer les LMR pour l'ivermectine dans les tissus de porcs, d'ovins et de caprins et d'évaluer la nicarbazine dans le poulet.

Le CCRVDF 25 a recommandé au JECFA de réévaluer les LMR de l'ivermectine, car les propositions précédentes sur les LMR étaient très prudentes et certains pays avaient proposé de fournir des données scientifiques supplémentaires. Compte tenu des nouvelles données, le JECFA 94 a réévalué les LMR pour l'ivermectine dans les tissus de porcins, d'ovins et de caprins et les résultats sont proposés à la Commission pour adoption à l'étape 7.

Position 1 :

Le Sénégal propose l'arrêt des évaluations des LMR suivantes d'ivermectine.

Species	Muscle (µg/kg)	foie (µg/kg)	rognon (µg/ kg)	graisse (µg/kg)
ovins, porcs et caprins	10	15	15	2

Justification :

Le CCRVDF 25 avait recommandé au JECFA de réévaluer les LMR pour l'ivermectine dans les tissus de porcs, d'ovins et de caprins. Les résultats de l'évaluation sont présentés à la section 6.2 et nous les jugeons raisonnables.

Position 2 :

Le Sénégal soutient l'adoption des LMR pour l'ivermectine chez les porcins, les ovins et les caprins à l'étape 5/8 et l'avancement des LMR pour la nicarbazine chez le poulet à l'étape 5.

Justification :

Sur la base de nouvelles données le JECFA a procédé à une réévaluation des LMR.

Etant donné que toutes les questions en suspens ont été traitées et que l'ivermectine est largement utilisé au Sénégal par les professionnels de l'élevage. Il devient important de disposer de LMR.

Point 7 de l'ordre du jour : Extrapolation des LMR pour les médicaments vétérinaires dans les aliments

- **Point 7.1 : LMR extrapolées à différentes combinaisons de composés/produits à l'étape 4 (CX/RVDF 23/26/7)**
- **Point 7.2 : Approche d'extrapolation des LMR pour les résidus de médicaments vétérinaires dans les tissus d'abats (CX/RVDF 23/26/7)**

Problématique :

L'extrapolation a été effectuée conformément aux règles énoncées dans « *L'Approche pour l'extrapolation des limites maximales de résidus de médicaments vétérinaires à une ou plusieurs espèces adoptées par le CAC44* ».

Position :

Le Sénégal soutient les LMR extrapolées à l'étape 4.

Justification :

Les composés sont couramment utilisés dans la région africaine notamment au Sénégal pour le traitement des maladies courantes chez les animaux. La disponibilité de LMR pour les composés facilitera le commerce et fournira une référence pour assurer la protection de la santé des consommateurs.

Point 8 de l'ordre du jour : Critères ou exigences pour l'établissement de niveaux d'action en cas de transfert accidentel ou inévitable, de l'alimentation animale à l'alimentation humaine (CX/RVDF 23/26/8)**Problématique :**

La proposition visant à ce que le CCRVDF demande au JECFA de procéder à une évaluation appropriée de l'exposition alimentaire humaine fondée sur le seuil d'intervention proposé atténuera le risque pour la santé humaine. En effet ce risque pourrait découler des résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments d'espèces non ciblées causés par le transfert inévitable et non intentionnel de médicaments vétérinaires dans les aliments pour animaux.

Position :

Le Sénégal a pris acte des travaux effectués par le groupe de travail électronique et attend les résultats de l'évaluation scientifique pour la détermination des seuils de contamination.

Point 9 de l'ordre du jour : Coordination des travaux entre le CCPR et le CCRVDF

- **Point 9.1 : Questions d'intérêt émanant du Groupe de travail mixte CCPR/CCRVDF (CX/RVDF 23/26/9)**
- **Point 9.2 : Travaux parallèles sur les questions relatives à l'harmonisation des abats comestibles (CX/RVDF 23/26/10)**
 - **Classification des aliments destinés à l'alimentation humaine et animale (CXA 4-1989)**
 - **Descripteurs d'aliments : coordination entre le JECFA et la JMPR**

Problématique

Certains composés sont utilisés comme médicaments vétérinaires et comme pesticides. Ces composés peuvent avoir des LMR différentes pour le même produit comestible d'origine animale.

Position :

Le Sénégal prend acte des travaux issus CCPR et CCRVDF et encourage les deux comités à travailler ensemble pour harmoniser les méthodologies d'évaluation des produits à double usage (pesticides et médicaments vétérinaires).

Point 10 de l'ordre du jour : Liste de médicaments vétérinaires à faire évaluer ou réévaluer en priorité par le JECFA (REP21/RVDF25, Annexe VI, Parties II, III, IV et V)**Problématique :**

Le CCRVDF25 a accepté de maintenir l'amoxicilline, l'éthoxyquine (utilisation d'additifs alimentaires) et la norfloxacine sur la liste prioritaire, sous réserve de confirmation de la disponibilité des données par le CCRVDF26 (2023).

Certains des composés sont couramment utilisés en Afrique pour le traitement des maladies courantes chez les animaux.

Position :

Le Sénégal soutient la liste des médicaments prioritaires à évaluer ou à réévaluer proposés au JECFA.

Le Sénégal propose une évaluation des trypanocides (diminazene et Isométabidum).

Justification :

La disponibilité de LMR pour lesdits composés faciliterait le commerce et fournirait une référence pour nos pays pour une meilleure assurance de la protection de la santé des consommateurs.

Les trypanocides ciblés sont des molécules principalement utilisées en Afrique.